



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aubergenville, le 9 juillet 2021

Renouvellement urbain

Le Val Fourré labellisé « Quartier Innovant et Ecologique » par la Région Ile-de-France

C'est officiel, le projet de renouvellement urbain du Val Fourré a été retenu par la Région Île-de-France pour s'inscrire dans le dispositif des « Quartiers Innovants et Ecologiques ». Il recevra à ce titre une subvention de 4 M€.

La signature s'est déroulée, ce 9 juillet à la Mairie de quartier du Val Fourré, en présence Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Vice-président de la région Ile-de-France en charge du logement, de l'aménagement durable et du SDRIF-Environnemental, de Raphael COGNET, président de GPS&O et maire de Mantes-la-Jolie, et Cécile ZAMMIT-POPESCU, vice-présidente de GPS&O déléguée aux Grands projets. Hasard du calendrier, le contrat « Quartier Innovant et Ecologique » intervient la même semaine que le lancement de la dynamique de consultation des habitants sur ce vaste programme de rénovation urbaine.

L'exigence environnementale, fil conducteur de l'acte 2 du renouvellement urbain

Déjà labellisé écoquartier lors de l'ANRU 1, cette nouvelle reconnaissance confirme la place centrale de l'exigence environnementale dans cet acte 2 du renouvellement urbain qui concerne directement quatre secteurs : Aviateurs, Musiciens, Physiciens et le centre du quartier. « *Ce nouveau projet place la transition écologique au cœur de cette nouvelle phase de transformation du Val Fourré. C'est la garantie d'une meilleure qualité de vie pour les habitants que ce soit en termes d'isolation des logements, de mobilités douces ou encore de nature en ville* », indique Raphaël COGNET.

« *Je me réjouis que la Région puisse soutenir ce projet de renouvellement d'envergure et exemplaire notamment du point de vue environnemental. Il illustre pleinement notre volonté d'accompagner les collectivités et les maires prêts à construire plus et surtout mieux. La crise que nous traversons et le confinement nous rappellent combien la qualité de vie est liée à celle du logement* », explique Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT.

La Région Île-de-France accorde ainsi une subvention d'un montant total de 4 M€ qui contribue au financement de 4 opérations d'aménagement durable d'espaces publics :

Les abords de l'école Rouge et Bleu : 285 K€
Le Mail Lopez : 1 315 K€
Le Mail Ronsard : 1 200 K€
La Rue Nungesser et Coli / Marcel Doret/Docteur Bretonneau : 1 200 K€

Pour rappel, le projet de renouvellement urbain du Val Fourré porté par la communauté urbaine, le département des Yvelines, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine et la ville de Mantes-la-Jolie, représente un investissement de 400 millions d'euros et s'impose comme un des programmes les plus ambitieux d'Île-de-France.

Il comprend notamment :

- La création d'une offre nouvelle de logements diversifiée plus attractive et qualitative, le renforcement des équipements et la requalification des espaces publics conciliant enjeux écologiques et urbanité ;
- Un projet de transport en commun en site propre (TCSP) et la requalification des voiries pour une meilleure connexion avec la gare dans la perspective de l'arrivée en 2024 du RER E
- L'intégration des enjeux environnementaux dont la performance énergétique des logements, les mobilités douces, le cycle de l'eau, la biodiversité, la nature en ville et les îlots de fraîcheur pour lutter contre les pics de chaleur.

Coup d'envoi de la consultation habitants

Pour que chaque Mantais qui le souhaite puisse donner son avis sur le projet, la ville et la communauté urbaine proposent une série d'actions. Au programme : des balades urbaines, des réunions publiques avec les partenaires tels que les bailleurs et une exposition au centre Aimé Césaire. Un registre papier en mairie de Mantes-la-Jolie et un autre en ligne sur le site du Grand Paris Seine & Oise sont également disponibles jusqu'au 9 octobre prochain.

Initiées avec les bailleurs, deux balades urbaines sont programmées le 10 juillet à 10h30 et 16h pour présenter in situ le projet. Elus, habitants, partenaires et techniciens attendent les habitants à 10h30 au pied des tours Ader et à 16h devant la crèche des Petits Artistes (rue Frédéric Chopin).

Le projet en chiffres

- 400 millions d'€ de budget global
- 4 secteurs aménagés : Aviateurs, Musiciens, Physiciens et centre du quartier
- 24 000 habitants concernés
- 2 160 logements réhabilités
- 500 logements créés
- 20 000 m² d'espaces publics réaménagés
- 5 000 m² d'espaces verts créés

CONTACTS PRESSE

Région Île-de-France : Eleonore Flaceliere – eleonore.flaceliere@iledefrance.fr

GPS&O : Xavier Tondi : 06 60 44 98 75 - xavier.tondi@gpseo.fr

Ville de Mantes-la-Jolie : Thomas Schwob - 06.13.83.36.71- tschwob@manteslajolie.fr